

DOCUMENT DE PRESENTATION DU RHK

Historique de la construction du RHK :

Le RHK est une association de droit malien, officiellement reconnue en février 2005.

Il est issu de la mise en œuvre des programmes d'appui au secteur horticole menés par le GRDR pendant plus d'une décennie (Programme Périmètre Irrigué Villageois –PIV, Viabilisation de l'Irrigation Paysanne 1 et 2- VIP et Programmes d'Appui au Secteur Horticole- PASH).

Le GRDR a jugé utile d'associer un groupe de maraîchers professionnels pour conseiller la mise en œuvre des programmes VIP et PASH, ce groupe de paysans constituait le Conseil d'Orientation.

Pour assurer la pérennité des acquis de ces programmes, le groupe de paysans a décidé de s'ériger en une organisation. En dépit des divergences de points de vue entre eux et le GRDR qui prônait plutôt un observatoire, l'évaluation du PASH et une mission en France ont conforté les producteurs du Conseil d'Orientation dans leur vision de créer une structure faîtière qui a porté le nom du RHK.

Le CCFD a cofinancé en 2007 un projet d'appui institutionnel au RHK (formation des leaders sur leur rôle et responsabilités, mise en place d'une équipe salariée minimal) mise en place par le GRDR

De 2008 à 2011, appui des programmes annuels du RHK via le GRDR (animation des antennes, information/sensibilisation sur le RHK à travers la région, fonctionnement du bureau)

2012, Convention de partenariat directe entre CCFD et le RHK : Appui humanitaire suite à la sécheresse de 2011, pour renouvellement de fonds pour l'achat des semences au niveau des producteurs ayant été impactés

2013, Convention de partenariat pour financement d'initiatives visant à mettre à disposition de producteurs les moyens (animaux, étangs,) pour l'intégration entre l'horticulture, l'élevage et la pisciculture dans le cadre de la promotion de l'agroécologie

Missions du RHK :

- Appuyer les producteurs membres afin d'exploiter le potentiel (agro-écologique, commercial,...) de chaque zone de production permettant de poser les bases d'une horticulture durable participant à la sécurité alimentaire de la région de Kayes,
- Faciliter la participation des producteurs et de leur organisation au dialogue sur les politiques et la planification locale de développement dans le but de défendre les intérêts de la profession,
- Mettre en place des mécanismes de financement adaptés et durable pour le développement de l'horticulture afin de lever les contraintes,

Pour l'atteinte de ses résultats, le RHK agit suivant certains principes qui sont entre autres :

- La création de dynamique locale incluant les autorités locales et décentralisées afin d'assurer la participation des producteurs au processus de planification locale,
- L'instauration du dialogue et de la solidarité entre les horticulteurs au niveau local.

❖ il compte 104 Organisations Paysannes (associations, coopératives, unions d'association et de coopératives) environ 23000 membres à travers toute la région.

Acquis :

❖ L'existence d'un plan stratégique à l'horizon 2025 retraçant la vision et les perspectives du RHK

❖ Une légitimité toujours grandissante du RHK auprès des horticulteurs de la région (croissance continue du nombre de membre de 19 OPA en 2007 à 104 en 2015)

❖ La fourniture et la diversification des services à nos membres

- Mise à disposition des intrants de qualité à temps et à des prix abordables, en insistant sur la promotion des intrants locaux (semences, matière première de fabrication des intrants)
- Réalisation d'action de Formations sur toutes les étapes de la chaîne de valeur des produits (plusieurs dizaine de formation en techniques de production, de transformation/commercialisation et mise en marché)
- Autonomisation semencière des membres à travers la mise à disposition de semences de base pour les semences classiques et la formation des producteurs à la production de semences commerciales (oignon et gombo)
- Financement des besoins de campagne et d'investissement des membres en nature ou en espèce (plus d'une vingtaine d'initiatives/besoins de membres financés en lien avec une institution de microfinance)
- Facilitation du processus de commercialisation des fruits et légumes notamment pendant les périodes de surproduction temporaires :
 - Achat à prix incitatifs aux producteurs de certaines spéculations (oignon) et conservation dans des infrastructures en attendant une remontée des prix sur le marché.
 - Mise en place d'un système de contrat panier à partir de 2014 (lien direct de commercialisation entre producteurs et consommateurs)

Difficultés :

❖ Renforcement de l'animation et de l'implication des producteurs à travers la communication

❖ Satisfaction des besoins de financement de la majorité des membres,

❖ La "Maîtrise" de l'incidence des changements climatiques sur la production,

❖ La mobilisation des acteurs locaux sur les territoires (collectivités) en vue de la participation à l'élaboration des politiques de développement locales

Perspectives :

- ❖ Poursuite du renforcement des capacités techniques et financières des antennes afin de conduire des actions locales aux bénéfices des producteurs de tous les cercles et en fonction des spécificités des territoires,
- ❖ Meilleure connaissance et la valorisation des opportunités/atténuations des menaces des territoires (commercialisation, de financement, adaptation au changement climatique,...)
- ❖ L'Intensification de l'application des techniques AET (intégration horticulture-élevage-pisciculture) et valorisation des ressources génétiques, savoirs, savoirs faire des territoires à travers leurs tests, la documentation de leur processus et les résultats/effets de ces savoirs
- ❖ Renforcement du dispositif :
 - De commercialisation des produits horticoles à travers la conservation/transformation,
 - De relations de vente directe entre les producteurs et les consommateurs
- ❖ Des actions test dans le domaine de la transformation des fruits et légumes en vue de leur commercialisation
- ❖ Poursuite des réflexions/actions allant dans le sens de la mise en place d'une stratégie de formation professionnelle rurale (comment les jeunes vont être formés en AET pour la relève).

Partenaires :

Le CCFD-terre solidaire

Le CFSI (Comité Français de Solidarité Internationale)

US ADF (United State African Development Foundation)

Le Conseil Régional Nord-pas-de-Calais